



COMPTE RENDU DU COMITE D'ADMINISTRATION LOCAL FORMATION SPECIALISEE DU 20 JUIN 2023



Après le CSAL d'hier, nous étions réunis de nouveau en CSA-FS (ex CHS-CT) aujourd'hui.

Notre déclaration liminaire était commune sur les deux instances.

ORDRE DU JOUR

I - Point d'avancement des dossiers immobiliers

- SAPF à Joigny :

Comme mentionné dans notre compte rendu du CSAL d'hier, une partie du plafond du SAPF s'est effondrée lors du 1^{er} week-end de juin.

Les premières constatations ne permettent pas de connaître les causes précises de cet incident. Pour autant, la CGT Finances a rappelé que ce problème de plafond était ancien dans le bâtiment puisque quelques années en arrière, un chat était entré dans les bureaux par ce même plafond et que des fuites importantes se produisent dans les toilettes des femmes lors de fortes pluies.

Il est à souligner la réactivité et la forte implication des deux chefs de service (SGC et SAPF) qui depuis le début mettent tout en œuvre pour assurer la protection des agents.

Les futurs locaux accueilleront le SGC et le SAPF, soit 67 agents (20 SGC et 47 SAPF). Dans l'idéal, le déménagement pourrait intervenir au printemps 2024, sous réserve de l'évolution des travaux dans l'ancien groupe géographique et de la situation actuelle Quai du 1^{er} Dragons.

- Fenêtres rue des Moreaux :

L'entreprise prestataire de l'entretien intervient étage par étage. Prochainement, elle s'occupera du deuxième étage.

- Volets du SDIF (Auxerre) :

Les travaux ont déjà été validés lors de la dernière réunion du CSA-FS, cependant, la pose tarde et ne se fera pas avant le mois d'août, car il manque des pièces.

II - L'examen des fiches de signalement :

Au 31 mai 2023, il y a déjà 6 fiches de signalement contre 8 sur toute l'année 2022. Cette situation est inquiétante. Heureusement, qu'il y a eu des agents de sécurité pendant la campagne qui a été très intense. La CGT Finances a alerté sur la situation lors de la sortie des rôles, notamment ceux de TH avec la mise en place de GMBI. La Présidente a confirmé que le dispositif de sécurité serait reconduit à l'automne.

La CGT Finances est également intervenue sur la disposition du hall d'accueil du CFP Moreaux au vu de la forte affluence des contribuables pour le SIP incluant le service amendes et le SDIF qui reçoit également de nombreux redevables.

La Présidente a rappelé l'importance de ne laisser passer aucune incivilité.

III - L'examen des fiches accidents :

Un seul accident recensé, qui n'est pas en lien direct avec le travail.

IV - L'étude des fiches navettes du registre santé et sécurité au travail :

Aucune nouvelle fiche n'est recensée. La mise en place de fiches d'alerte à destination du service logistique permet de diminuer fortement le nombre de fiches navettes souvent utilisées à tort. Ce système permet aussi au service BIL une meilleure réactivité.

En réponse à la fiche navette à l'initiative de la CGT concernant les fontaines à eau et la qualité de l'eau sur le CFP Moreaux, la DDFIP a missionné une entreprise pour analyser l'eau à différents endroits.

Il s'avère que la turbidité du point d'eau situé face au bureau de la chef de service du SIP n'est pas conforme à la référence de qualité des eaux destinées à la consommation humaine. En clair, l'eau est trouble mais, selon la direction, elle n'est pas impropre à la consommation. L'administration va missionner un plombier pour purger le système.

Les fontaines à eau vont être remises en fonction progressivement. L'administration va demander à l'entreprise prestataire de vérifier les filtres et la durée de vie des fontaines.

A la demande de la CGT, s'agissant d'une fiche navette, une réponse sera faite par écrit sur les suites données.

V - Budget et propositions de nouvelles actions :

Le budget cette année sera utilisé par les formations de masse proposées actuellement (journées sécurité incendie), les achats de fauteuils ergonomiques, les exercices incendies, les analyses de la qualité de l'eau et la quote part du CSA-FS pour les volets du SDIF.

VI - Questions diverses :

- Canicule :

Comme chaque année, la note sur la conduite à tenir en cas de fortes chaleurs est reconduite. La CGT Finances a insisté pour que les mesures soient mises en place dès le premier jour de canicule et qu'il n'y ait pas de flottement suivant les services comme cela a pu se produire dans le passé.

Un recensement auprès de tous les chefs de service sera fait pour les besoins en ventilateurs et brumisateurs.

Vos représentants en CSA-FS :

Caroline GERMAIN
Nathalie ARNASSAND
Emilie BONNET
Pascal DUPUIS